

INSCRIPTION EN STRUCTURE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Date d'entrée souhaitée

(au maximum 12 mois après la date de la demande)

Parents :

Nom du parent 1 _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

☎ _____

Profession et employeur _____

Lieu de travail _____

Nom du parent 2 _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

☎ _____

Profession et employeur _____

Lieu de travail _____

Adresse mail (en majuscule) _____

Situation familiale : marié vie maritale pacsé divorcé séparé autres

Enfant :

Nom _____

Date de naissance _____

Prénom _____

Sexe F M

Un autre enfant du foyer est-il actuellement accueilli dans une structure gérée par le CIAS ? OUI NON

Si oui, laquelle _____

Besoins d'accueil :

Selon vos besoins, vous pouvez choisir deux modes d'accueil différents :

Occasionnel

Sans contrat, vous réservez votre place selon vos besoins. Votre enfant sera accueilli en fonction des disponibilités de la structure.

Régulier sous contrat

2 possibilités de contrat s'offrent à vous :

- planning fixe
- planning variable chaque mois

Nombre de semaines d'absence de l'enfant sur l'année :

Pour l'accueil régulier avec planning fixe, veuillez noter ci-après les horaires d'accueil souhaités :

si les horaires et jours indiqués ci-dessous sont flexibles cocher

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL D'HEURES/SEMAINE
De h à h					

Choix de la structure (plusieurs choix possibles, le cas échéant, précisez l'ordre de priorité) :

Deux modes d'accueil sont proposés (cochez la structure souhaitée) :

- ACCUEIL COLLECTIF (en structure)

ALBERTVILLE

Multi-accueil Le Carrousel - 805 rue Commandant Dubois
(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30)

50 places en accueil simultané

Micro-crèche La Ribambelle - 805 rue Commandant Dubois
(ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

10 places en accueil simultané

BEAUFORT

(ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

Multi-accueil Galipette - 44 rue du Confluent

16 places en accueil simultané

CREST-VOLAND

(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00)

Multi-accueil Les p'tits malins - 99 Place du Bouloz

12 places en accueil simultané

FLUMET

(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30)

Multi-accueil La maison des lutins - 26 route Impériale

13 places en accueil simultané

FRONTENEX

(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30)

Micro-crèche La maison des doudous - Allée des coquelicots

9 places en accueil simultané

GRESY-SUR-ISERE (enfant de + 18 mois)

(ouvert mardi et vendredi de 8h30 à 17h00)

Multi-accueil itinérant Roul'boutchou - Salle de l'ancienne école primaire

8 places en accueil simultané

HAUTELUCE

(ouvert pendant la saison d'hiver du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et hors saison LMJV de 8h00 à 18h00)

Micro-crèche les doudous - 3442 route d'Hauteluce

12 places en accueil simultané

TOURNON (enfant de + 12 mois)

(ouvert jeudi de 8h30 à 17h00)

Multi-accueil itinérant Roul'boutchou - Salle polyvalente la Tourmotte

8 places en accueil simultané

NOTRE-DAME-DES-MILLIERES

(ouvert lundi de 8h30 à 17h00)

Multi-accueil itinérant Roul'boutchou - Salle du conseil municipal

10 places en accueil simultané

UGINE

(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30)

Multi-accueil Chantecler - 107 place Montmain

37 places en accueil simultané

- ACCUEIL FAMILIAL (chez des assistantes maternelles)

ALBERTVILLE

(ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 19 h)

Uniquement pour les contrats d'accueil > 35 heures

Crèche familiale Les minipouces - 805 Rue Commandant Dubois

20 places réparties chez 6 assistantes maternelles

ARLYSÈRE

Assistant(e)s maternel(le)s du secteur privé (1)

Fiche d'inscription à retourner complétée au CIAS ARLYSÈRE - Service petite enfance - Maison de l'enfance Simone Veil - 805 Rue Commandant Dubois - 73200 Albertville (04 79 10 73 73 / petite.enfance@arlysere.fr).

Votre demande sera étudiée en fonction des places disponibles et selon les critères d'attribution définis par la collectivité.

Votre demande d'inscription a une durée de validité de 12 mois. Au-delà, si vous êtes toujours en recherche d'un mode de garde, vous devrez renouveler votre demande.

La commission d'attribution affecte les places en fonction des éléments transmis sur ce document d'inscription. **En cas de modification des besoins (nombre d'heures hebdomadaires, jours d'accueil, nombre de congés, amplitude), vous devez mettre à jour votre dossier avant la commission.**

Toute demande incomplète sera retournée.

Fait le _____

Signature des parents :

Informations complémentaires :

(1) Le territoire Arlysère compte un grand nombre d'assistant(e)s maternel(le)s. Afin de vous aider dans vos recherches, le relais petite enfance est à votre service pour vous accompagner dans vos démarches.

NOTICE EXPLICATIVE FICHE D'INSCRIPTION EN STRUCTURE PETITE ENFANCE

Vous êtes sur le point de compléter une fiche d'inscription pour votre enfant dans une des structures petite enfance gérées par le CIAS Arlysère. Cette notice vous aidera à la compléter.

DATE D'ENTREE :

Vous pouvez déposer votre demande au maximum **12 mois** avant la date d'entrée souhaitée.

➤ **Si vous mentionnez une date d'entrée entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre :**

Compte tenu qu'un grand nombre de places se libèrent sur cette période, tous les dossiers sont examinés en commissions d'attribution dans le courant du premier trimestre.

Le dossier doit donc être déposé avant le 1^{er} février.

➤ **Si vous mentionnez une date d'entrée en dehors de la période précitée :**

Au regard du nombre limité de places vacantes sur ces périodes, les affectations se font le cas échéant, en fonction des places disponibles et selon les critères d'attribution.

IDENTIFICATION

Renseigner toutes les rubriques.

Les éléments de réponse servent à l'attribution des points pour le classement de votre dossier.

En cas de changement de situation après le dépôt de la demande, votre dossier devra être remis à jour.

CHOIX DES STRUCTURES

Cocher les structures en fonction de votre choix.

En cas de choix multiple, précisez l'ordre de priorité.

La commission étudiera votre dossier selon l'ordre de priorité indiqué.

BESOINS D'ACCUEIL

Pour l'accueil régulier :

Le planning variable correspond aux parents qui n'ont pas de planning fixe.

Noter, qu'il existe un nombre limité de places sur ce type de contrat.

Pour les plannings fixes, indiquer les horaires d'accueil souhaité. Si vos besoins évoluent, vous devrez mettre à jour votre demande.

Les attributions se font en fonction des renseignements précisés sur la fiche d'inscription. En cas de changement majeurs, le dossier sera rejeté et réexaminé à la commission suivante.

Pour l'accueil occasionnel :

Ce mode d'accueil convient uniquement si vous n'avez pas d'impératif sur un jour précis car les réservations se font en fonction des places disponibles.

SUIVI DU DOSSIER ET ATTRIBUTION DES PLACES

Votre demande sera enregistrée dès réception et vous recevrez un courriel vous le précisant.

Elle sera ensuite examinée en fonction des places disponibles et selon les critères d'attribution consultables sur le site Arlysère – mon profil « PARENT – PETITE ENFANCE ».

Si une place vous a été attribuée, vous serez contacté par la directrice de la structure.

Toute inscription supérieure à 12 mois devra être renouvelée.

Pour tout information complémentaire, vous pouvez contacter le guichet unique **04 79 10 73 73 / petite.enfance@arlysere.fr**